

Réf: Dossier 265620

Avis de constitution

SOCIETE « SINGHA BEAUTY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9eme TRANCHE, Lot
446B, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINGHA BEAUTY »

Objet : COMMERCIALISATION DE PRODUITS
COSMETIQUES, CONSEILS, PRESTATIONS DIVERSES;
DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9eme TRANCHE, Lot
446B, Ilot 20

Dirigeant(s) Mlle OULAI JULIENNE ESTHERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12475 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81286/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

